

L'art sous la menace

www.revue-proteus.com

Il ne sera pas question d'être défaitiste dans ce nouveau numéro, bien que le titre ait été suggéré par un nombre grandissant d'attaques ou de pressions diverses faites à l'encontre d'œuvres contemporaines. S'il s'agit de distinguer les actes de vandalisme, de censure, et plus généralement de défiance vis-à-vis de la création, ce sera pour mieux interroger les enjeux portés par les œuvres et les perturbations ainsi créées dans la société contemporaine.

Alors que des menaces sur la diffusion des œuvres sont régulièrement mentionnées dans les médias, l'Assemblée nationale française a adopté le 6 octobre 2015 le projet de loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » qui dispose dans son article 1^{er} que « la création artistique est libre ». Les deux premiers articles marquent ainsi une inquiétude intéressante à relever. Ils semblent anticiper les manifestations de violence, révélatrices d'un état de tension sociale et d'un rejet des valeurs et des formes de l'art, montrant l'intention de nuire à la diffusion voire à la production artistique. L'œuvre d'Anish Kapoor vandalisée au château de Versailles, le retrait par Zoulikha Bouabdellah de son installation *Silence* à Clichy, le film *Love* de Gaspard Noé interdit au moins de 18 ans, la pièce de théâtre *Sur le concept du visage du fils de Dieu* de Romeo Castellucci interrompue sont autant d'exemples connus de ces menaces au cours des dernières années en France.

Les ouvrages théoriques sur le rejet de l'art contemporain – comme *L'Art contemporain exposé aux rejets* de Nathalie Heinich – ou sur la querelle de l'art contemporain – comme *La Querelle de l'art contemporain* de Marc Jimenez – ne font que souligner le pouvoir subversif des œuvres. Les sujets qui fâchent sont nombreux : critiques sur les religions, rapport à la mort, réflexion sur la sexualité et la morale, remise en question du modèle social et économique. En 2008, la revue *Itinéraires et contacts de culture* proposait un numéro sur « l'art qui manifeste ». Dans son introduction au dossier, Anne Larue annonce qu'un tiers du numéro est consacré à « la remise en cause, parfois violente, du statut de l'artiste et de sa valeur ». Au contraire, en 1997, François Flahault et Jean-Marie Schaeffer notaient en présentation du numéro sur « la création » de la revue *Communications* que le héros contemporain était un créateur mais que « la promotion de la figure du créateur y est allée de pair avec une dévaluation de l'œuvre ».

Sans présupposer ni une totale liberté d'expression ni une inébranlable cohésion sociale, nous souhaiterions nous pencher ici plus spécifiquement sur les remises en cause violente de l'œuvre comme élément perturbateur dans la société contemporaine. Que ce soit le résultat d'actes de vandalisme, de censures politiques ou religieuses, de pressions économiques, les œuvres subissent ou s'inspirent de cette menace diffuse. Les situations de guerre seront écartées de notre réflexion car le danger y est avéré et visible. Comment l'œuvre joue-t-elle ou déjoue-t-elle cette menace non identifiée ? Comment identifier et/ou représenter ces manifestations de violence et l'appréhension qu'elle peut engendrer ? Les analyses esthétiques, artistiques, littéraires ainsi que des approches historiques, sociologiques ou juridiques, seront les bienvenues pour nourrir cette problématique.

Pistes de réflexion :

- les œuvres d'art vandalisées et leur prévention
- art et censure, art et polémique
- la blessure comme expression de la menace
- l'incompréhension face aux œuvres contemporaines

Calendrier :

- remise des propositions d'article à contact@revue-proteus.com le 3 avril 2016 (3000 signes)
- remise des articles à contact@revue-proteus.com le 26 juin 2016 (20000-30000 signes)